

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N° 2

Mardi 3 mars 2026

Présents :

Enseignants : Mme Fougéanet (classe de PS-MS), Mme Legleye (classe de MS-GS), Mme Neuville (classe de CP), M. Clare (classe de CE1 et Direction), Mme Bergaud (Complément de Service classe de CE1), Mme Capelli (classe de CE2), Mme Barbereau (classe de CM1), Mme Paoli (classe de CE2-CM2), Mme Peschel (classe de CM2), Mme Da Costa (Classe ULIS)

Parents d'élèves Titulaires : Mme Bouysse Marion, Mme Priem Sarah, Mme Rougé Virginie, M. Blanc Mathieu,

Parents d'élèves Suppléants : M. Rispal Thibaut

Représentants de la municipalité : Mme Crouzette Simone

DDEN : Mme Tournadre Maryse

Excusés : Mme Cerda, Inspectrice de l'Education Nationale Circonscription de Tulle-Vézère

Mme Gwenaëlle Marais (Enseignante Titulaire remplaçante)

Parents d'élèves Titulaires excusés : Mme Laulagnet Alisson, Mme Meilhac Sandrine, Mme Mons Mélanie,

M. Miel Xavier

La séance est ouverte à 18h00.

Ordre du jour :

- *Lecture et approbation du compte-rendu du conseil d'école du lundi 10 novembre 2026*
- *Bilan des effectifs pour l'année scolaire 2025 - 2026 et prévision des effectifs pour la rentrée scolaire 2026*
- *Organisation du temps scolaire à la rentrée 2026*
(mise au vote du renouvellement de la dérogation pour l'organisation scolaire sur 4 jours)
- *Projets de classe, sorties culturelles et rencontres sportives (périodes 3, 4 et 5)*
- *Information sur les sorties prévues dans chacune des classes pour la fin d'année scolaire en mai / juin 2026*
- *Passage du photographe scolaire le lundi 20 avril 2026*
- *Questions diverses émanant des représentants de parents d'élèves*

1) Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil d'Ecole du 10 novembre 2025

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité des membres de droit.

2) Effectifs et répartition pédagogique pour l'année scolaire 2025 - 2026

Effectifs pour l'année scolaire 2025 – 2026 :

Depuis la reprise de janvier 2026, l'école compte 154 élèves.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total élèves par Cycle
Maternelle Cycle 1	1	10	8								42
			8	15							
Elémentaire Cycle 2					18						58
						19				1	
							19			2	
Elémentaire Cycle 3								18			54
								5	5	10	
									17		

Concernant les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026, la prévision d'inscriptions d'élèves de Petite Section est de 7 élèves pour l'année scolaire 2026 – 2027 (Source : Table annuelle des actes de naissance de la commune de Seilhac du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023).

La prévision d'effectif est portée par ajustement à 10 / 12 élèves en prenant en compte des enfants qui arriveraient sur la commune de Seilhac.

Effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre 2026 :

L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2026 serait de 141 élèves contre 155 à la rentrée de septembre 2025 et 170 à la rentrée de septembre 2024.

En juin 2026, ce sont 22 élèves de CM2 qui quitteront l'école primaire et 10 élèves de Petite Section qui devraient faire leur rentrée en Petite Section.

La prévision tient compte de l'effectif de la classe ULIS qui resterait à 12 élèves pour la rentrée 2026.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total élèves par Cycle
Maternelle Cycle 1	0	10	10							12	36
				16							
Elémentaire Cycle 2					15						52
						18					
							19				
Elémentaire Cycle 3								19			41
									22		

3) Organisation du temps scolaire à la rentrée 2026 : mise au vote du renouvellement de la dérogation pour l'organisation scolaire sur 4 jours

A la rentrée 2020, la commune de Seilhac avait opté pour une organisation de la semaine scolaire qui s'inscrivait dans le cadre dérogatoire de la semaine de 4 jours. Cette autorisation de dérogation est arrivée une première fois à échéance au terme de l'année scolaire 2022 – 2023.

En conséquence, si la commune souhaitait conserver les mêmes modalités de fonctionnement, elle devait solliciter le renouvellement de la dérogation.

Le conseil municipal de Seilhac, après avoir délibéré lors de la séance du 27 janvier 2023 avait décidé de solliciter le renouvellement de la dérogation afin de maintenir l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours, avec les horaires suivants : 8h30 – 11h30 (classe) / 11h30 – 13h00 (pause méridienne) / 13h00 – 16h00 (classe).

Pour finaliser le dossier de demande, les membres du conseil d'école devaient également être consultés.

Le renouvellement de la dérogation des horaires scolaires avait donc été mis au vote lors du conseil d'école du 28 mars 2023 et avait été approuvé à l'unanimité des membres de droit (15 avis positifs / 15 votes exprimés).

A nouveau, la dérogation arrivant à échéance au terme de l'année scolaire 2025-2026, le conseil municipal s'est réuni en commission le 28 février 2026 pour délibérer.

La commission municipale de la Mairie de Seilhac en charge des affaires scolaires s'est prononcée pour le maintien de l'organisation actuelle de la semaine scolaire de 4 jours.

Le conseil d'école, réuni ce jour doit de même procéder à un vote.

En amont du conseil d'école, un échange s'est fait avec les représentants de parents élus qui ont souhaité transmettre via l'école un mail d'information permettant aux parents de participer à un sondage.

Les élus ont recueilli 81 participations : 10 contre et 71 pour soit 88 % des votes pour le maintien de la semaine à 4 jours. Mme Bouysse expose les réflexions qui ont été portées à la connaissance des représentants élus en complément de l'enquête.

Le renouvellement de la dérogation des horaires scolaires est donc mis au vote et est approuvé avec 16 avis positifs / 17 votes exprimés par les membres de droit présents en séance.

A la rentrée 2026, le choix est donc fait pour le prolongement de l'organisation actuelle de la semaine scolaire de 4 jours avec les horaires suivants : 8h30 – 11h30 (classe) / 11h30 – 13h00 (pause méridienne) / 13h00 – 16h00 (classe).

4) Projets de classe (rencontres sportives, théâtre, cinéma et projets de classe pour l'année scolaire 2024-2025).

Médiathèque de Seilhac

Périodes 1 à 5 :

- **Mai 2026** : vote pour « **Le Prix des Incorruptibles 2026** » auquel participent les classes de cycle 2 (CP, CE1, CE2, classe ULIS) et de cycle 3 (CM1 et CM2). Pour rappel, tout au long de l'année les classes ont lu des albums et des livres de littérature de jeunesse sélectionnés par les Incorruptibles pour l'année scolaire 2025-2026.
- Pour les maternelles : vote pour « **Le prix de l'album jeunesse 2026** ».

Théâtre L'Empreinte de Tulle

Comme chaque année, la communauté d'agglomération de Tulle offre un spectacle à chacune des classes (entrée et transport).

Classes de Maternelle

- **Vendredi 6 février 2026 à 10h00** : spectacle « **Le murmure des songes** » au théâtre de Tulle.

Classes du CP au CE2 :

- **Vendredi 9 janvier 2026 à 14h00** : spectacle « **La danse des tarentules** » au Théâtre de Tulle.

Classes de CM1, CM1-CM2 et CM2 :

- **Vendredi 3 avril 2026 à 14h00** : spectacle « **Le petit Chaperon rouge** » au théâtre de Tulle.

Séances de natation

Après une interruption d'une année du fait des travaux engagés au Centre Aquarécréatif de Tulle, les séances de natation scolaire ont repris pour l'année scolaire 2025 – 2026 selon les mêmes modalités d'apprentissage que lors de l'année scolaire 2023-2024.

L'activité est désormais organisée à raison **d'une séance par jour (4 séances / semaine) pendant 2 semaines** (dit "apprentissage massé" soient 8 séances au total) et ceci pour tous les niveaux de classes, de la GS au CM2. Les créneaux associent 2 classes en simultané pour une durée de 35 à 40 min dans l'eau.

Deux classes n'ont pas encore été à la piscine cette année. Ce sera chose faite du **22 mai au 5 juin 2026 (matin)** pour les élèves de Grande-Section de la classe de MS-GS et la classe de CE2

Rencontres sportives USEP

Période 3 :

- **Activités gymniques** pour les élèves de **PS-MS** et **MS-GS** à Lagraulière le **mardi 13 janvier 2026** (après-midi).
- **Escrime à l'école en 6 séances lors des mois de janvier et février 2026** pour les élèves de **CE2**.

Période 4 :

- **Danses traditionnelles** : « **Bal** » à Tulle le **jeudi 5 mars 2026** pour les élèves des classes de **MS-GS, CP, CE1, CE2 et CM2**.
- **Jeux d'opposition** pour les élèves de **PS-MS** et **MS-GS** à Seilhac le **mardi 17 mars 2025** (après-midi).
- **Jeux collectifs / Orientation** au Lac de Seilhac le **mardi 24 mars 2026** (journée) : **CP, CE1 et CE2**

Période 5 :

- **Orientation** à Sédières le **21 avril 2026** pour les élèves des classes de **CM1-CM2** et **CM2**.
- **Initiation au rugby** pour les élèves des classes de **CM1** et **CM2** en **mai / juin 2026**.
- **Rencontre multi-activités** pour les élèves de **PS-MS, MS-GS** à Saint-Jal le **mardi 9 juin 2026** (matin + pique-nique).
- **Initiation à la pétanque** pour les élèves de **CM1** et **CM2** en **mai / juin 2026** avec participation à une rencontre départementale (date et lieux de la rencontre non-définies à ce jour).
- **Rencontre athlétisme** au stade de Saint-Clément pour les élèves de **CE2** et **CM1** le **jeudi 4 juin 2026** (journée).
- **Rencontre athlétisme** au stade de Saint-Clément pour les élèves de **CP, CE1** et **CE2** le **mardi 9 juin 2026** (journée).
- **Rencontre athlétisme** au collège de Seilhac dans le cadre de la liaison **CM2 – 6^{ème}** (date à déterminer)

« Petits Champions de la Lecture »

Les élèves des classes de **CM1** et **CM1 - CM2** ont participé au concours « Les Petit Champion de la Lecture » dans le cadre de la semaine de la Lecture. Tout au long du premier semestre, les élèves se sont entraînés à la lecture à voix haute à partir de divers passages des livres étudiés en classe.

Le projet a été finalisé par une lecture en public avec un jury le **vendredi 23 janvier 2026** dans la salle Cerou de la Mairie de Seilhac. Cet événement ouvert au public était inscrit à l'agenda de la Médiathèque de Seilhac.

La lecture et plus particulièrement la fluence est l'un des deux axes choisis par l'école dans l'avenant au projet d'école pour l'année scolaire 2025 – 2026 qui a reçu un avis favorable en date du 11 et 13 février 2026 de la part du Directeur Académique M. Franck Cutillas ainsi que de Mme Cerda, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Tulle-Vézère.

« Animation Tulle Agglo sur le tri des déchets »

La classe de **CE2** a bénéficié d'une intervention intitulée « De la matière première à l'objet recyclé » le **mardi 30 septembre 2025**.

Les classes de Maternelle ont bénéficié d'une animation en classe portant sur le tri des déchets le **jeudi 9 octobre 2025**.

Les classes de **CP** et de **CE1** ont bénéficié d'une animation en classe portant sur le tri des déchets le **jeudi 8 janvier 2026**.

« Permis Piéton avec la Gendarmerie de Seilhac »

Les élèves de CE2 ont bénéficié cette année encore d'une préparation au permis piéton par la gendarmerie de Seilhac. L'objectif de ce dispositif est de responsabiliser les enfants de CE2 en leur faisant prendre conscience qu'ils sont plus exposés que les adultes et qu'ils doivent développer des réflexes de précaution spécifiques.

Cette intervention de 40 minutes a été réalisée par une gendarme de Seilhac le **mardi 13 janvier 2026** pour faire prendre conscience du danger et motiver les enfants à passer leur « Permis piéton ». L'enseignante a ensuite pris le relais et a formé les enfants pendant quatre séances de 30 minutes.

La gendarme est intervenue à nouveau le **mardi 3 février 2026** pour faire passer un test aux enfants au moyen d'un questionnaire à choix multiples. Tous les élèves de CE2 ont obtenu leur permis piéton.

Projet « EcoPousse »

Ce projet a été proposé à l'école via la Mairie de Seilhac. Il s'agit d'un programme complet de sensibilisation à la transition écologique. Il vise à donner aux élèves les clés pour comprendre les enjeux environnementaux, et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie.

Ces animations contribuent à rendre les enfants acteurs et ambassadeurs de la transition énergétique, dans leur établissement et leur foyer.

Trois ateliers de sensibilisation sont proposés aux élèves de CM2 (avec les élèves de CM2 de la classe de CM1-CM2) : le 8 décembre 2025 « A la découverte des énergies et des écogestes », le 27 janvier 2026 « Les appareils électriques » et le 16 mars 2026 « La biodiversité et la pollution ».

Le module d'apprentissage sera finalisé par la participation à un concours dont l'enjeu est la réalisation d'une BD sur le thème « Que ferais-tu pour sauver la Planète ? »

« Projet Education à l'environnement : Sensibilisation sur les milieux aquatiques avec la Maison de l'Eau et de la Pêche »

Un parcours de sensibilisation a été défini pour les 6 classes de niveau élémentaire :

- **le mardi 20 janvier 2026 (après-midi)** les élèves de CM2 ont bénéficié d'une animation sur « Les usages de l'eau ». Il s'agissait de faire prendre conscience aux enfants des impacts des activités humaines sur la qualité de l'eau et la vie aquatique.
- **le jeudi 22 janvier 2026 (matin)**, les élèves de la classe de CE1 ont bénéficié d'une animation sur le cycle de l'eau, intitulée « De la mer aux sources ».
- **le jeudi 22 janvier 2026 (après-midi)**, les élèves de la classe de CM1 ont bénéficié d'une animation sur « La qualité de l'eau ». Il s'agissait de faire prendre conscience aux enfants des impacts des activités humaines sur la qualité de l'eau et la vie aquatique.

- le vendredi 12 juin 2026, les élèves de CP et de CE2 se rendront au lac de pêche de Seilhac pour une découverte du milieu aquatique au travers d'une activité de pêche. La classe de CP pêchera le matin et la classe de CM2 l'après-midi. Un pique-nique sera organisé sur place pour agrémenter cette journée.

« Serious Game Mathématiques »

Le Serious Game mathématiques est une sorte d'escape game qui consiste à résoudre une énigme mathématique par la mise en jeu de compétences mathématiques. L'activité s'articule autour d'un scénario vidéo-ludique

Les élèves des classes de l'élémentaire participeront à cet « escape game » dans le cadre de la semaine des mathématiques qui se déroule en mars 2026.

Cette semaine a pour objectifs de proposer une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques, elle permet de faire une focale sur les mathématiques et plus particulièrement la résolution de problèmes.

La résolution de problème est l'un des deux axes choisis par l'école dans l'avenant au projet d'école pour l'année scolaire 2025 – 2026 qui a reçu un avis favorable en date du 11 et 13 février 2026 de la part du Directeur Académique M. Franck Cutillas ainsi que de Mme Cerda, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Tulle-Vézère.

« Coquelicontes »

Comme l'année scolaire dernière, les élèves de l'école de Seilhac bénéficieront d'un spectacle animé par un conteur. Cela a été une nouvelle fois rendu possible grâce au financement de l'Association des Parents d'Elèves ainsi qu'au partenariat avec la médiathèque de Seilhac.

Nous recevrons dans la salle Cerou de la Mairie le conteur Victor Cova Corrêa, le **jeudi 21 mai 2026** à 10h00 et 14h00, avec le spectacle « *Chi qui et Gavilán et la besace de Thémistocle* ».

5) Information sur les sorties prévues dans chacune des classes pour la fin d'année scolaire

Pour l'heure, compte-tenu de la nécessité de programmer tôt dans l'année ce second conseil d'école pour procéder au vote portant sur l'organisation scolaire à la rentrée 2026, les enseignants n'ont pas encore finalisé leurs projets.

6) Passage du photographe scolaire

Un nouveau prestataire interviendra pour réaliser les photos scolaires au retour des vacances de printemps le lundi 20 avril 2026.

Lors du passage du photographe à l'école des photos de classe seront prises. A cette occasion, si les parents le souhaitent, les enfants pourront également être photographiés individuellement et/ou avec leurs frères et sœurs.

Une information accompagnée d'un coupon réponse sera distribué ce vendredi 6 mars 2026 dans les cahiers

de liaison. Ce coupon devra être complété et retourné à l'école pour le **mardi 31 mars 2026**.

M. Clare rappelle que le bénéfice de la vente des photos est reversé à l'association USEP de l'école, afin de financer les différents projets des classes.

7) Questions émanant des représentants des Parents d'Elèves

Une information portant sur l'ordre du jour du conseil d'école a été faite par l'école à l'ensemble des parents de l'école par mail en date du 19 février 2026. Un lien permettait de transmettre les questions directement aux représentants élus à l'adresse : elus.ecoleseilhac@gmail.com

Les questions ci-après ont été transmises par mail aux membres élus du conseil et transmises au directeur.

Question 1 :

Est-il possible d'ajouter des bancs / assises sous le préau ?

Compte-tenu de la taille du préau et des contraintes liées à la présence du panneau de basket, il n'apparaît pas judicieux de réduire encore l'espace.

Question 2 :

Est-il possible de prévoir la mise en place d'une « boîte papillon » au sein de l'école ?

Il s'agit d'une **boîte aux lettres**, implantée dans un lieu discret, permettant aux élèves de signaler toute situation de violence (physique, verbale, psychologique ou sexuelle), de harcèlement ou de cyberharcèlement, qu'ils en soient victimes ou témoins.

Monsieur Clare et l'équipe enseignante se disent intéressés par cette modalité en lien avec le Protocole Phare en fonctionnement dans l'établissement depuis trois années.

Une mise en œuvre pour la rentrée 2026 sera mise en réflexion par l'équipe, en même temps qu'une réunion spécifique à destination des parents concernant le déploiement du Protocole PHARE.

Question 3 :

Est-il envisageable d'avoir des journées à thème à l'école en lien avec le calendrier ou autre (ex : carnaval) notamment en maternelle qui permettrait de dynamiser et casser la routine tout en y intégrant un côté éducatif ?

Les enseignantes se disent ouvertes à introduire des « thématiques » sans tomber pour autant dans le côté artificiel inérant à cette modalité de fonctionnement qui s'apparente plus au fonctionnement d'un centre de loisir.

Question 4 :

Serait-il possible d'installer un porte-vélos devant l'école ?

Monsieur Clare se dit intéressé par cette proposition d'autant que de plus en plus d'élèves choisissent ce mode de transport pour se rendre à l'école.

Une demande sera faite auprès de la Mairie de Seilhac pour l'installation d'un tel équipement devant ou à proximité immédiate de l'école.

Le conseil se termine à 19h40.

Compte-rendu rédigé par Monsieur Clare, directeur de l'école primaire de Seilhac.

Signatures

Le représentant des parents d'élèves

Mme Marion Bouysse



Le Directeur

M. Fabien Clare

Le Directeur

ÉCOLE PRIMAIRE DE SEILHAC
AVENUE JEAN VINATIER
19700-SEILHAC
TEL: 05 55 27 06 20

